



Département de la Guadeloupe
**Syndicat Mixte des Transports
Du Petit Cul de Sac Marin**

Délibération du Comité Syndical
4^{ème} séance ordinaire
N°22-06-2023
13 juin 2023

ACQUISITION DE BUS ELECTRIQUES ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT

SEANCE DU 13 JUIN 2023

L'An deux mille vingt-trois, le treize juin à 10h00, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire, au siège du SMT, Belcourt 97 122 Baie-Mahault, sous la présidence de Monsieur Georges DAUBIN, Président ;

Délégués en exercice : 17

Présents : 09

Absents : 02

Excusé : 06

Convoqués le : 05/06/2023

Etaient Présents :

CAP EXCELLENCE: M. Georges DAUBIN; M. Alix NABAJOTH; M. Harry DURIMEL ; M. Denis BERNADOTTE; M. Jean-Luc CELIGNY;

RIVIÉRA DU LEVANT : Mme Elodie CLARAC ; M. Jules FRAIR ; Mme Liliane MONTOUT ;

RÉGION : M. Philippe DEZAC ;

Etaient absents :

CAP EXCELLENCE : M. Dominique BIRAS ;

RIVIÉRA DU LEVANT : M. Cédric CORNET ;

Etaient excusés :

CAP EXCELLENCE : Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE ; M. Fulbert HENRY ; Mme Danila BAZILE-CHALUS ;

RIVIÉRA DU LEVANT : M. Christian BAPTISTE ; Mme Nadia CELINI ;

RÉGION : M. Ary CHALUS ;

Assistaient également à la séance :

M. Patrick RILCY (*DGS*) ; M. Ruiz CHALUS (*Service Financier*) ; M. Vincent AUBELLE (*Chargé de mission*) ; M. Laurent CHERALDINI (*Service Mobilité*) ; M. Livio CAILLON (*Service Juridique*) ; M. Jerrold DAUBIN (*Service Informatique*) ; Mme Lesly BIABIANY (*Chargée de mission*) ;

M. Jean-Luc CELIGNY a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

RAPPORT DE PRESENTATION

Le Syndicat Mixte des Transports s'oriente vers des réflexions sur l'évolution de la motorisation des véhicules notamment par le biais d'expérimentations sur la motorisation électrique (bus urbain du Gosier.

Face à la nécessité d'améliorer la qualité de l'air dans les zones urbaines et de protéger la santé des citoyens, le bus électrique apparaît ainsi comme la solution du futur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre du renouvellement de sa flotte, le SMT s'engage à acquérir deux bus électriques pour un coût estimé à 500 000,00€ par bus, soit un budget global d'1M€.

A ce titre, le Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin à candidater à l'appel à projets commun pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Pour rappel, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), créée par la loi de finances de 2011, et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) créée en 2016, sont destinées au financement des projets d'investissement des communes et de leurs groupements.

Le plan de financement pour l'acquisition des deux bus électriques :

Plan de financement pour l'achat de deux bus électriques	
Syndicat Mixte des Transports	600 000 €
Appel à projets DSIL	400 000 €
TOTAL	1 000 000 €

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code des transports ;

Vu la délibération n°01-01-2010 du 8 janvier 2010 adoptant le Plan de déplacements urbains du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin ;

Vu la délibération n°13-05-2017 du 18 mai 2017 autorisant à donner au Président pour la signature du marché de révision du Plan de déplacements urbains et son évaluation environnementale ;

Vu la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) promulguée le 7 août 2015 confiant de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale ;

Vu la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) ;

Vu la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 ;

Vu l'appel à projets DSIL et DETR 2023 ;

Considérant l'appel à projets commun pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour l'année 2023 ;

Après avoir délibéré

Résultats :

Pour : 09

Contre : 00

Abstention : 00

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver le projet d'acquérir deux bus électriques pour un coût total de 1M€

ARTICLE 2 : D'adopter le plan de financement suivant (investissements) :

Plan de financement pour l'achat de deux bus électriques	
Syndicat Mixte des Transports	600 000 €
APPEL À PROJETS DSIL	400 000 €
TOTAL	1 000 000 €

ARTICLE 3 : Autoriser le Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin à candidater à l'appel à projets commun pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

ARTICLE 4 : La présente délibération fera l'objet d'un affichage et sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin.

Fait à Baie-Mahault, le 20 juin 2023

Le Président,

Georges DAUBIN

